

Association Réseau Roosevelt – Du travail pour tous

Rapport d'activité 2019

Le rapport moral ci-dessous présente l'activité de l'association Réseau Roosevelt - Du travail pour tous ! pour l'année civile 2019. L'association ayant décidé que la gestion de l'association serait confiée à une coordination des 10 membres fondateurs, le rapport moral a été rédigé par Adrien Tusseau en qualité de référent juridique.

1. Un an déjà !

L'association « Réseau Roosevelt – Du travail pour tous ! » a été créée le 09 janvier 2019 lors de l'Assemblée Générale constitutive qui a réuni les 10 membres fondateurs issus en grande majorité des anciens groupes thématiques sur le partage du temps de travail du Collectif Roosevelt

L'association s'inscrit dans la lignée et l'héritage des travaux du Collectif Roosevelt dans le respect de la charte régissant les groupes locaux et les groupes se réclamant du manifeste du Collectif Roosevelt.

Nous nous sommes fixé comme principale mission de contribuer par des propositions concrètes à la réflexion à la réflexion et au plaidoyer pour l'avènement d'une société plus juste, plus solidaire et plus durable, grâce à un partage plus équitable du travail et des revenus.

L'association s'est structurée comme une association de moyens qui visent à soutenir sur le plan financier, administratifs et juridique les activités des membres.

Aujourd'hui l'association compte 12 adhérents à jour de cotisation.

Le bilan de la première année d'exercice est très positif. L'association s'est structurée rapidement et a pu poursuivre les projets initiés par le Collectif Roosevelt. Elle a également initiés de nouveaux projets sur la relation et le place du partage du temps de travail avec la transition écologique.

L'objectif pour l'année 2020 est donc de consolider l'activité de l'association en développant ses partenariats, en réfléchissant à son modèle économique et développant les projets engagés en 2019.

2. Gouvernance l'association

Lors de l'Assemblée Générale constitutive, les membres ont décidé de mettre en place une gouvernance simplifiée de l'association. L'animation et la gestion courante de l'association ont été confiées à une « coordination » qui regroupe les 10 membres fondateurs.

La coordination a choisi parmi ses membres un référent juridique (Adrien Tusseau) chargé de réaliser la déclaration de l'association et les démarches administratives ainsi qu'une trésorière (Marie Claire Poupard) et un trésorier adjoint (Rémi Guillou) pour la gestion financière.

La Coordination se réunit régulièrement dans le cadre de réunions téléphoniques pour faire le point sur l'activité et les projets de l'association.

Les réunions sont ouvertes à tous les adhérents. Les décisions sont prises selon le principe de la gestion par consentement.

Ce mode de gouvernance a permis une structuration rapide de l'association et de mettre en place un fonctionnement souple et efficace qui s'adapte aux besoins des membres et des projets. La gouvernance a été facilitée par le fait que la majorité des adhérents se connaissant de longue date et par une culture de l'écoute et du respect de la parole et de place de chacun hérité du Collectif Roosevelt.

NB : Nous rappelons que si la qualité d'adhérent est exigée pour participer aux assemblées générales de l'association et pour rejoindre sa coordination, il n'est pas nécessaire en revanche d'être adhérent à l'association pour contribuer aux activités de l'association «Réseau Roosevelt – Du travail pour tous».

3. Legs du Collectif Roosevelt et la mise en place de l'association.

Le Réseau Roosevelt a reçu de la part du Collectif Roosevelt qui s'est dissout le 17 novembre 2018, un legs important qui a permis d'assurer la sécurité financière de l'association et de mettre en place rapidement ses activités.

Le Collectif Roosevelt a fait don des budgets consacrés aux projets des deux groupes thématiques « Travail-Emploi » et « Réseau Français et Européen » pour un montant total de 9180 €. Le Collectif a également légué le site internet dutravailpourtous.fr, ses listes de diffusions ainsi que plusieurs outils numériques dont notamment son compte SendinBlue pour l'envoi d'emails.

La priorité des membres de la coordination a été la réalisation des différentes démarches administratives nécessaires à la vie de l'association :

- Déclaration auprès de la préfecture de police de Paris
- Souscription d'une assurance auprès de la MAIF
- Création d'un compte bancaire au Crédit Coopératif

Les documents administratifs et comptables de l'association sont conservés par Adrien Tusseau ainsi que dans un espace en ligne Basecamp.

Une fois ces démarches effectuées, un wiki (<https://wikiroos.tk/>) a été mis en place centraliser les informations sur les activités de l'association et les mettre à disposition des adhérents.

Suite à la création de l'association, une rencontre a été organisée le 02 février 2019 à Paris avec pour objectifs de :

- Présenter les réseaux français et européen et les projets dans lesquels nous sommes impliqués
- Définir les objectifs des groupes de travail pour l'année 2019
- Présenter, discuter et valider la stratégie et les projets proposés par la coordination
- De réfléchir aux conditions de mise en œuvre de nos différents projets

La réunion a réuni une vingtaine de personnes qui se sont rencontrées au fil de la journée et ont participé aux discussions collectives et aux ateliers de travail. Pour plus d'informations : compte-rendu de la réunion

4. L'activité et les projets de l'association en 2019

- ***Consultation citoyenne « Les jeunes et l'avenir du travail » - CESE***

Dans le cadre de la consultation citoyenne « Les jeunes et l'avenir du travail » lancée le 7 janvier 2019 par le Conseil Économique, Social et Environnemental, le Réseau Roosevelt a soumis la proposition « Pour un partage plus équitable du travail » comme l'une des solutions pour lutter contre le chômage de masse et donner plus de sens et d'intérêt au travail.

[Proposition sur la plateforme du CESE](#)

Notre proposition ayant été largement soutenue et a été débattu dans le cadre d'un atelier organisé par le CESE sur les propositions les plus votées. Le Conseil Économique, Social et Environnemental a publié des appréciations sur les propositions le 15 mars sur le site de la consultation. Il a également rendu son avis définitif le mercredi 27 mars 2019 *

Cependant les membres du Conseil Économique, Social et Environnemental n'ont pas réussi à s'entendre sur le sujet du partage du temps de travail et il n'en a pas été fait mention dans l'avis définitif. C'est un bel exemple du tabou et du blocage sur le partage du temps de travail. Une des pistes à suivre est d'interroger les membres de la commission et du CESE pour comprendre les raisons de ce blocage et les arguments avancés.

[Avis définitif du CESE & Note de synthèse](#)

[Séance plénière du 27 mars 2019](#)

[Résultats de la consultation citoyenne et résumé de la position du CESE](#)

- ***Tribune Centenaire de la journée de 8 heures***

Le centenaire pour la journée de 8 heures a été une opportunité pour faire une tribune invitant à relancer le débat sur le partage du temps de travail.

L'objectif initial était de faire paraître une tribune signée par le plus grand nombre possible de mouvements favorables au partage du temps de travail. La tribune permettait de répondre à plusieurs besoins :

- relancer le débat sur le temps de travail
- évaluer le nombre de soutiens et de partenaires sur la question
- proposer des propositions concrètes
- inviter à la réunion de lancement du réseau français en juin.

Cependant, avec la création de l'association, nous avons manqué de temps pour réaliser la tribune et pouvoir la faire signer par des partenaires.

La tribune a été donc publiée sur le site internet d'Alternatives Economiques le 23 avril 2019 sous le nom du Collectif Roosevelt.

[Tribune « Il est urgent de relancer le débat sur le partage du temps de travail »](#)

- ***Participation à la préparation du Colloque International "Quel travail pour une transition écologique solidaire ?" organisé par le CERAS***

Certains membres de l'association avaient été sollicités dans le cadre de leurs activités au Collectif Roosevelt pour participer aux réunions et ateliers préparatoires du colloque organisé par le CERAS pour les 100 de l'OIT sur le thème : "Quel travail pour une transition écologique solidaire ?".

Suite à ces réunions, le CERAS a proposé à l'association de participer à un atelier « Comment mettre l'humain et le bien commun au centre du travail ? » pour présenter le partage du temps de travail. Nous avons dû malheureusement décliner leur proposition. Nous ne disposions pas des ressources nécessaires pour produire une intervention de qualité égale aux autres participants en lien avec le cadre du colloque.

Nous avons malgré tout participé à la diffusion des informations du colloque auprès de nos adhérents et sympathisants dont une bonne partie a pu assister au colloque.

Vous pouvez retrouver sur YouTube [l'ensemble des interventions et conférences du colloque](#).

- ***Relance Réseau FR et projet d'évènement avec nos partenaires***

Suite à la campagne « Du travail pour tous ! » organisé en 2016 et 2017 par le Collectif Roosevelt, Adrien Tusseau a maintenu le plus possible le contact avec les organisations partenaires et intéressées pour travailler sur le partage du temps de travail.

Dans le cadre de la réunion du 02 février 2019, il a été décidé de relancer ce réseau français par l'organisation d'un évènement avec l'ensemble de nos partenaires. Plusieurs réunions de travail ont été organisées sans parvenir à s'accorder sur le format de l'évènement et ses intentions.

Finalement, une réunion physique a été organisée le 18 novembre 2019 à Paris pour faire le point sur ce projet. Il a été décidé d'organiser un séminaire d'une journée en avril 2020 avec l'ensemble de nos partenaires (2/3 représentants par organisation). Nous avons décidé d'être accompagné dans la facilitation de la rencontre par les équipes de la Bascule.

Le séminaire à 3 intentions :

- actualiser l'argumentaire sur le partage du temps de travail au prisme de la transition écologique et de la révolution numérique
- réfléchir aux moyens de relancer le débat et dépasser les sources de blocages et le tabou sur le partage du temps de travail
- évaluer les volontés des partenaires de s'investir et de mettre en place des actions concrètes : une première réunion et après ?

- ***Le Réseau européen pour un partage équitable du temps de travail***

Le Collectif Roosevelt a initié avec Attac Allemagne un réseau européen des organisations favorables à la semaine de 4 jours et au partage du temps de travail.

Ce réseau européen est composé des représentants d'organisation syndicats, ONG, mouvements citoyens, associations ainsi que d'experts et scientifiques, des membres du parlement européen ou d'institutions européennes. Les partis politiques y ont le statut d'observateur participant.

Le réseau est composé aujourd'hui d'une quarantaine d'organisations de plus de 15 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Espagne, France, Hongrie, Islande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, République Tchèque, Slovaquie, Suède.

L'animation de ce réseau informel est effectuée par une équipe de coordination dont les membres actuels sont Margareta Steinrücke (ATTAC Allemagne) et Adrien Tusseau (Collectif Roosevelt/Réseau Roosevelt). Le réseau bénéficie du soutien financier de la fondation Rosa Luxembourg.

Les objectifs du réseau européen sont les suivants

- Entretien d'un espace de rencontre, d'échange et de débat entre les différents participants
- Partager l'information sur l'état d'avancement du débat dans les différents pays
- Créer au niveau de l'Europe une dynamique de solidarité et des liens entre les initiatives nationales en faveur du partage du temps de travail.

Le Réseau Roosevelt a pris la suite du Collectif Roosevelt dans l'animation de ce réseau. En 2019, plusieurs projets ont été menés :

- **Le lancement d'une newsletter trimestrielle européenne sur le partage du temps de travail en Europe.** Elle compte plus de 400 inscrits.

Pour plus d'informations : <https://neweconomics.org/campaigns/euro-working-time>

- **La préparation de la prochaine conférence européenne du réseau prévue à l'automne 2020** sur la place du partage du temps de travail dans la transition écologique et le Green New Deal. Une réunion de travail a été organisée le 08 novembre 2019 à Bruxelles pour déterminer le programme et le contenu de la conférence.

[Programme provisoire de la conférence](#)

[Brochure de présentation du réseau \(en anglais version 2018\)](#)

Bilan de l'année et points de réflexion pour 2020.

Pour conclure, le bilan de cette première année est très positif et inaugure de beaux développements pour l'avenir de l'association. L'organisation souple mise en place permet de garder, d'entretenir et d'accompagner la dynamique de l'association. Le format d'association de moyens permet aux adhérents de se consacrer aux projets de l'association ce qui a permis :

- o la reprise des projets engagés par le Collectif Roosevelt
- o et le développement de nouveaux projets.

L'objectif de l'association pour l'année 2020 sera de consolider son activité. Plusieurs pistes de réflexions peuvent déjà être esquissées :

- le recrutement de nouveaux adhérents notamment les jeunes qui constituent un public engagé et intéressé par les nouvelles thématiques sociales et environnementales
- une réflexion sur le modèle économique et les ressources financières de l'association pour sécuriser son bilan financier.
- la valorisation des activités et des projets par le biais de partenariats
- la valorisation des ressources sur le partage du temps de travail
- la mise à jour du site internet de l'association et le développement du wiki et la mise en place d'une veille.

Rédigé le 26 mars 2020,

Par Adrien Tusseau, référent juridique,

Au nom de la Coordination du Réseau Roosevelt – Du travail pour tous !